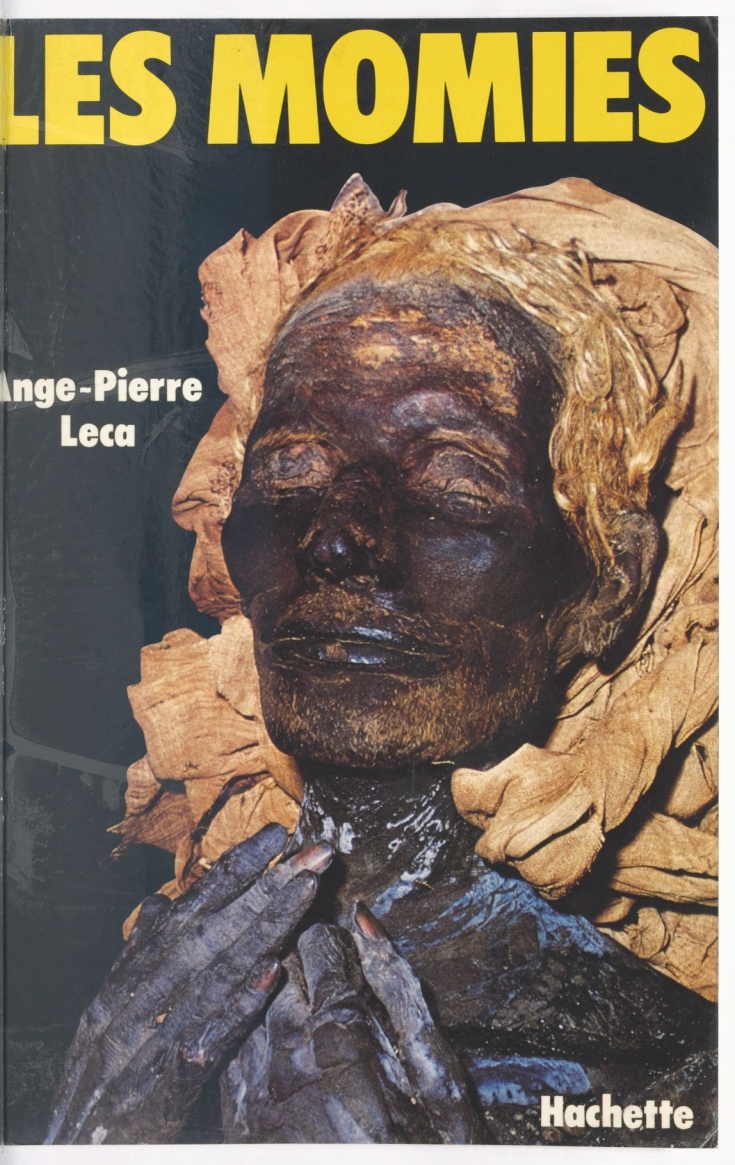
LES MOMIES

Ange-Pierre
Leca

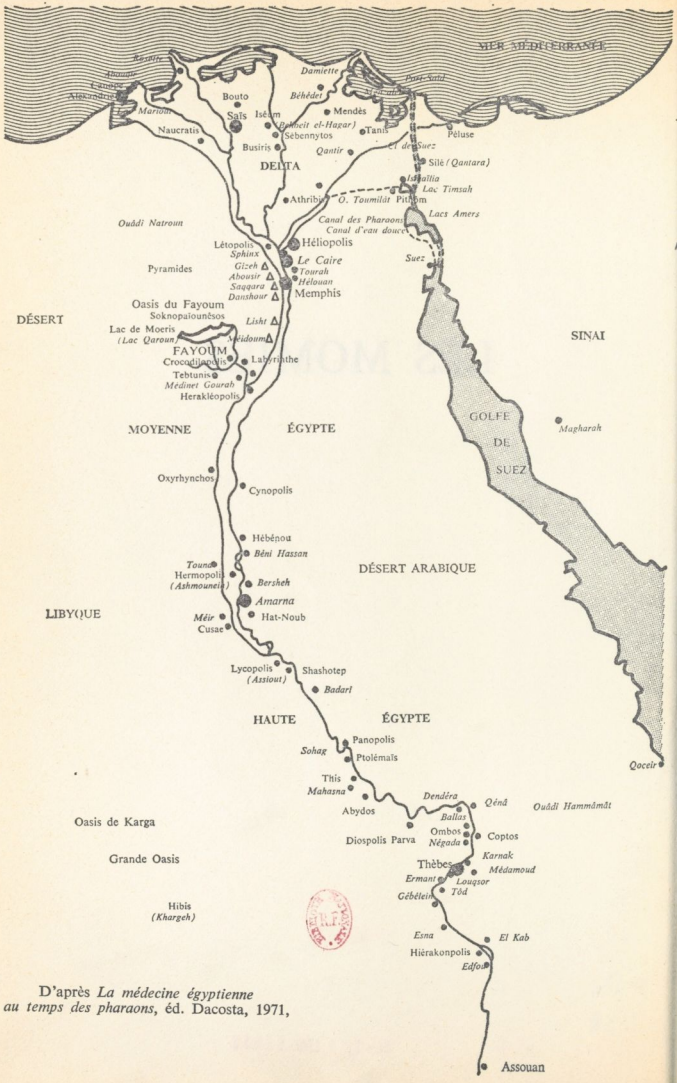


Hachette

LES MOMIES

8°03a
2458

DL - 19 3 1976 - 06658



D'après *La médecine égyptienne au temps des pharaons*, éd. Dacosta, 1971,

92
33

Ange-Pierre LECA

LES MOMIES

HACHETTE

DU MÊME AUTEUR

La médecine égyptienne au temps des pharaons éd. Dacosta, 1971.



Documents hors-texte : E. Smith : *Catalogue général du Musée du Caire*, 1912, clichés Hachette.

Couverture : Momie de Youya, J. Harris et K. Weeks : *X-Raying the Pharaohs*, éd. Ch. Scribner's, 1973.

© Librairie Hachette, 1976.

INTRODUCTION

Que celui qui est angoissé à la seule idée de la mort n'ouvre pas ce livre. Elle apparaît à chaque ligne, tantôt souriante, tantôt hideuse, ici dramatique, là saugrenue, mais toujours la mort. Autour de cette idée maîtresse et de celle de la croyance en une vie posthume qui conditionnaient en grande partie le comportement des anciens Égyptiens, nous allons voir apparaître maints faits de civilisation, s'éclairer certains points d'histoire, se dévoiler une mentalité très différente de la nôtre.

Le défunt était l'objet de toutes les attentions. Il fallait, par tous les moyens, assurer sa survie en lui conservant l'aspect qu'il avait de son vivant : telle était la condition majeure pour une vie éternelle. En même temps, la famille lui fournissait de quoi subvenir à ses besoins dans l'autre monde d'où l'abondance de témoignages de la vie quotidienne que nous ont laissée les cimetières égyptiens.

Ce n'est pas que la mort ait été désirée. Elle faisait peur et, à tout le moins, rien ne valait un séjour sur terre : « Fais un jour heureux. Offre à ton nez à la fois le baume et le parfum le meilleur, des guirlandes de lotus aux bras et au cou de ta femme. Que celle que tu chéris soit assise à ton côté, qu'il y ait chant et musique devant ton visage. Rejette loin de toi le souci ; songe à te réjouir jusqu'à ce que vienne ce jour d'aborder à la terre qui aime le silence... Vois, il n'est personne qui emporte ses biens avec lui : vois, nul n'est jamais revenu après s'en être allé. » Mais le pire était encore la des-

truction du cadavre. « Ne pas mourir une seconde fois », est-il écrit sur le fond de certains cercueils. Qu'étaient-ce donc que ces momies, cadavres soustraits à la corruption pour l'éternité ?

Ouvrant un ancien dictionnaire de l'Académie française au mot momie on peut y lire la définition suivante : « Corps embaumé par les anciens Égyptiens. Il se dit par extension des corps de ceux qui ont été enterrés sous les sables mouvants que les vents élèvent dans les déserts de l'Arabie et de l'Égypte et qu'on retrouve ensuite desséchés par les ardeurs du soleil... Momie se dit aussi de la couleur brune tirée des bitumes dont les momies ont été enduites. »

Cette définition repose sur une erreur d'interprétation dont il est difficile de préciser la source. Le terme ne figure dans aucun texte égyptien ni dans le vocabulaire copte moderne. L'Égyptien utilisait deux expressions pour signifier le corps mort : « chet » pour cadavre et « wi » pour le corps embaumé et bandeletté. Le mot « momie » que l'on retrouve dans le grec byzantin et en latin, dérive en fait du persan « mummia », le bitume, d'où, par extension, tout corps bitumé. La croyance était fermement enracinée que les anciens Égyptiens conservaient leurs morts grâce à des applications de bitume, témoin la description qu'en donne Ibn el Baïtar (1197-1248), célèbre médecin et pharmacologiste du Caire : « Le nom de momie est donné à la drogue dont nous venons de parler et à celle qui est appelée bitume de Judée et à la momie des tombes qui est trouvée en grande quantité en Égypte et qui n'est rien d'autre qu'une mixture que les Grecs Byzantins utilisaient pour embaumer leurs morts afin que les corps morts puissent rester dans l'état où ils furent ensevelis et ne subissent aucune altération ni aucun changement. » Abd-al-Latil (1162-1231), médecin de Bagdad, acheta au Caire, pour un demi-dirhem égyptien, le contenu de trois crânes et déclara que la substance qui les remplissait était très voisine du bitume. Dès lors, se fiant simplement à l'espace noirâtre des momies, on répéta, de génération en génération que les Égyptiens traitaient leurs morts de cette façon, opinion totalement erronée pour la période classique ; même à la période gréco-romaine, ce procédé ne fut qu'exceptionnellement appliqué.

CHAPITRE PREMIER

SOURCES DE NOS CONNAISSANCES

En 1929, Dawson, dans une bibliographie, d'ailleurs non exhaustive, des publications concernant la momification, ne relevait pas moins de cent soixante références. A ce jour, la liste dépasserait assurément le millier.

Le premier guide de l'embaumement

C'est des Égyptiens eux-mêmes que l'on attendrait le plus de détails sur leur méthode d'embaumement des cadavres. Il semble, hélas ! qu'ils aient peu écrit sur le sujet. On connaît bien le « Rituel de l'ouverture de la bouche » représenté dans les tombes thébaines sous forme de peintures murales accompagnées de commentaires : c'est un rituel funéraire qui ne concerne pas la momification elle-même mais les gestes accomplis juste avant l'ensevelissement afin de rendre vie à la bouche. De même, les « Livres des Respirations », d'époque tardive, sont destinés à rendre à la momie son souffle vital. Quelques formules inscrites sur des stèles ou sur les parois des tombes de l'Ancien Empire font appel aux vivants, aux prêtres funéraires et plus spécialement aux « gens de la chambre d'embaumement » pour préparer le cadavre et veiller sur lui. Ces écrits, dont les formules sollicitent les vivants, leur

promettant des gratifications ou des châtiments, n'explicitent guère non plus les techniques de la momification.

Seuls, deux manuscrits, de factures très voisines, auraient pu nous détailler les moyens de conservation des corps en usage dans l'Égypte ancienne. On les a réunis sous le nom de « Rituel de l'embaumement ». Ces documents sont incomplets, privés de toute une partie initiale dont on ignore l'importance. Le premier, conservé au Musée du Caire sous le nom de papyrus 3 de Boulaq, a été trouvé dans une tombe collective de Thèbes d'époque tardive. Déroulé, il mesure plus de deux mètres de long sur vingt-huit centimètres de haut alors que le second, de provenance inconnue, conservé au Musée du Louvre sous le n° 5 158, encore moins complet, atteint à peine cinquante-huit centimètres de long : il ne contient que les dernières pages du papyrus 3 de Boulaq. Le papyrus du Louvre semble bien avoir été utilisé par un embaumeur, peut-être à titre d'aide-mémoire, car il est surchargé de notes manuscrites en écriture démotique résumant chacun des paragraphes.

Ces deux écrits, que les études paléographiques font remonter au premier siècle de notre ère, sont la copie d'un document plus ancien qui date du Nouvel Empire (1580-1085) : certaines particularités de la langue permettent cette datation.

Le « Rituel de l'embaumement » est divisé en paragraphes déterminés par des titres à l'encre rouge. Chaque paragraphe est lui-même subdivisé en deux parties : la première est un énoncé technique des différents temps de l'embaumement et du bandelettage introduit par la formule : « Ensuite de cela... » ; la seconde contient, en correspondance, les formules rituelles à prononcer : « Paroles à dire après cela... » Les chapitres proprement liturgiques sont d'inégale longueur, le texte à réciter étant, par exemple, beaucoup plus court pour une simple onction de la tête que pour la longue opération du bandelettage des jambes. On peut toujours imaginer que la partie manquante du texte décrivait les différents temps de l'éviscération, de l'excérébration, de la dessiccation mais rien n'est pas moins certain car les Égyptiens n'ont pour ainsi dire jamais représenté dans leurs reliefs ou peintures ces premiers stades de l'embaumement. Ce défaut d'illustration de l'ouverture de la momie tenait peut-être à des interdits religieux ou magiques. Le « Rituel de l'embaumement » mentionne donc successivement les dix paragraphes suivants :

— La première onction de la tête.

— Le parfumage du corps (à l'exception de la tête).
— Le dépôt des viscères dans un vase.
— La préparation du dos par des massages à l'huile et le début du bandelettage.
— Une indication technique afin d'éviter de renverser les liquides versés dans les cavités viscérales.
— La pose des doigtiers d'or aux mains et aux pieds.
— La dernière onction et l'enveloppement de la tête.
— Le premier bandelettage des mains.
— Le dernier enveloppement des mains.
— L'onction et l'emmaillotage des jambes.

Grecs, Latins et pères de l'Église

Si les textes égyptiens sont avares de renseignements sur la momification, nous avons heureusement le témoignage de certains Grecs. Le plus célèbre d'entre eux, Hérodote, obtint des renseignements de première main des prêtres de Memphis, d'Héliopolis et de Thèbes. Sans doute a-t-il eu aussi, lui-même, des contacts avec des officines d'embaumement. Ses récits ne sont valables que pour la période décadente qu'il a connue ; toute extrapolation aux époques antérieures doit être extrêmement prudente. C'est un peu comme si, d'un enterrement au Père-Lachaise en 1975, nous tirions des conclusions sur les pratiques funéraires des Gaulois, encore que la civilisation égyptienne n'ait évolué qu'avec la plus grande lenteur. A l'en croire, trois méthodes étaient proposées aux familles pour la conservation du corps du défunt : dans la première, la plus coûteuse, on procédait à l'ablation du cerveau et des viscères, puis la cavité abdominale était remplie de substances aromatiques, le corps traité par le natron, oint et enfin bandeletté. Pour la deuxième catégorie, on n'enlevait pas les viscères mais on se contentait de les dissoudre en injectant de l'huile de cèdre par l'anus. Pour les cadavres des familles les plus déshéritées, l'huile de cèdre était remplacée par un produit moins onéreux.

Quatre cents ans plus tard, en 56 av. J.-C., Diodore de Sicile se rendit à son tour en Égypte et fit un récit haut en couleurs des mœurs qu'il observa sur place. Sa version recoupe en plus d'un point celle d'Hérodote dont il s'est d'ailleurs peut-être inspiré et c'est lui qui fait mention, pour la première fois, de l'utilisation du bitume : « Les barbares qui font

commerce de cet asphalte (le bitume de la mer Morte) le transportent ensuite en Égypte où on l'achète pour l'embaumement des morts ; car s'ils ne le mélangent pas avec d'autres épices aromatiques, les corps ne peuvent être longtemps préservés de la putréfaction. » Cette affirmation est sujette à caution car l'analyse chimique n'a qu'exceptionnellement relevé des traces de bitume sur les momies. Peut-être Diodore fut-il trompé par l'aspect noirâtre des cadavres dont nous aurons plus loin l'explication ? Ces Grecs qui semblent tant s'étonner des coutumes égyptiennes avaient bien fait, eux aussi, quelques tentatives pour préserver certains de leurs morts de la corruption. On raconte qu'Alexandre le Grand fut conservé dans le miel ; quant à la dépouille mortelle d'Agésilas, roi de Sparte, elle fut, faute de miel, recouverte de cire fondue : c'est Plutarque qui le dit.

Un autre point litigieux est soulevé à propos du traitement des entrailles. Nous verrons que les Égyptiens leur témoignaient le plus grand soin et les ensevelissaient avec le corps. Or, Plutarque et Porphyre s'accordent pour dire qu'on les jetait dans le fleuve : il en fut peut-être ainsi, parfois, à l'époque grecque mais assurément pas aux siècles antérieurs.

De tout temps, l'homme a essayé de conserver, au-delà de la mort, l'enveloppe charnelle des grands de ce monde. Ainsi en fut-il pour la belle Poppée, favorite de Néron, dont Tacite dit que « son corps ne fut pas détruit par la flamme selon la coutume romaine mais fut embaumé, à la mode des rois étrangers, et tout imprégné d'odeurs ».

Grecs et Latins ne faisaient que constater les usages égyptiens et s'en étonner mais les pères de l'Église, farouchement opposés à la conservation des corps, s'en indignaient et mettaient plus de flamme dans leurs écrits. Avec les Romains, le christianisme avait pénétré en Égypte et voulait y imposer ses rites et croyances. Ecoutons saint Antoine s'élever contre la momification : « N'allez point permettre qu'on emmène mon corps chez les Egyptiens. Je ne veux pas qu'ils le déposent dans leurs maisons... Sachez combien j'ai adressé d'objurgations à ceux qui se livraient à ces pratiques et combien je leur ai demandé toujours d'en finir avec ces coutumes... » Le grand saint Augustin, lui-même, dut se mettre de la partie et tonner dans un de ses sermons contre la momification en réaffirmant avec force que la survie de l'âme n'était pas l'apanage des Égyptiens embaumés et que

son immortalité n'avait que faire de la pérennité du corps. Malgré toutes ces voix qui s'élevaient, les Coptes, chrétiens égyptiens, continuèrent de se faire embaumer pendant plusieurs siècles.

Les premiers touristes européens en Égypte

L'Occident s'intéressa de bonne heure aux curiosités de l'Égypte et de 1400 à 1700, plus de deux cent cinquante voyageurs ont relaté leurs périgrinations dans toutes les langues européennes. Les embarras du voyage et les difficultés rencontrées font de la plupart de ces livres de véritables récits d'aventures. Toutes les catégories sociales et tous les pays sont représentés dans cette liste de touristes. Venu du Mans où il exerçait la médecine, Pierre Belon accompagna, en 1547, une mission diplomatique : il visita les sépulcres qu'il trouva bourdonnants de mouches et a une expression charmante pour désigner les momies qu'il appelle des « corps confits ». Pour parcourir l'Égypte au plus fort de la chaleur, de juillet à septembre 1581, il fallait bien être poète comme le Forézien Jean Palence qui, lui aussi, vit retirer des momies « de petites chambrettes ». Allemands et Autrichiens se mirent de la partie entre 1587 et 1588. Ce n'était pas une mince affaire que de se faire descendre au bout d'une corde dans un puits funéraire : Kiechel raconte les risques d'éboulement des parois mal étayées que n'hésita pas à affronter son compatriote Lichtenstein, avide de se trouver face à face avec les anciens Égyptiens. Mais le plus effrayé fut encore Hans Christoph Teufel lorsqu'il se vit rampant, une bougie à la main, dans une longue galerie pleine de momies amoncelées dont le baume et les bandelettes étaient tout prêts à s'enflammer au moindre faux mouvement.

Certains ne se contentaient pas d'une simple visite aux momies mais venaient avec l'intention bien arrêtée d'en rapporter une ou plusieurs, étrange souvenir de voyage. C'était bien le but d'un certain Reinhold-Lubenau, natif de Königsberg, lorsqu'il se rendit, dès son arrivée à Alexandrie, chez le consul de Venise. On lui fit alors savoir qu'il aurait beaucoup de peine à rapporter l'objet qu'il avait acheté. Les marins, très superstitieux, n'acceptaient pas de corps embaumés à bord du navire et si, par hasard, un capitaine en avait autorisé l'embarquement, il n'aurait pas hésité à le jeter à la mer en cas de tempête, l'accusant d'attirer la colère des

éléments. Beaucoup de momies, transportées à cette époque, l'étaient en fraude. C'était presque devenu une tradition, vers la fin du XVI^e siècle, au retour d'un pèlerinage aux Lieux saints, de revenir par l'Égypte et d'aller se faire ouvrir une ou deux tombes dans la région de Saqqarah. C'est ce que fit le seigneur de Villamont, en 1591, qui nota la présence de deux sortes de momies : les unes, noires, embaumées, dit-il, avec du sel et de la poix et les autres, plus belles, conservées dans la myrrhe et l'aloès, aux ongles dorés ou passés au henné. Le Hollandais, Jean Sommer, fit un voyage plus agité, car, après son séjour à Chypre et sa capture par les Turcs, il réussit à s'évader et à gagner enfin l'Égypte en 1592. Il y apprit que, selon les barèmes de l'époque, un corps bien préparé, en bon état, se vendait quatre cents à cinq cents couronnes. On donnait beaucoup moins pour les corps spontanément desséchés des malheureux Arabes égarés dans le désert et surpris par une tempête de sable.

Des Tchèques se rendirent aussi à Saqqarah en 1598 : Christophe Harant, Polzic et Bezdruzic. Les indigènes avaient alors organisé le circuit touristique. Le puits par lequel on descendait était couvert de planches et aménagé. Après avoir traversé des couloirs souterrains taillés dans le rocher, on pénétrait dans les chambres qui contenaient des milliers de corps momifiés.

George Sandys, fils de l'archevêque d'York, fit un séjour à Memphis en 1611 et fut horrifié par le commerce que Maures et Arabes faisaient de ces momies et des trésors : les violations de sépultures étaient alors monnaie courante. La perfection de l'emmaillotage l'émerveillait mais, avant tout, la présence d'hiéroglyphes sur les bandelettes aiguisa sa curiosité. Il fut suivi, un an plus tard, par son compatriote William Lithgrow.

Pietro della Valle, patricien romain, homme fortuné, hésitait à résoudre une violente peine de cœur par le suicide ou par un voyage. Il opta pour la seconde solution et resta éloigné de son pays de 1614 à 1626. Il dut trouver quelque consolation à son malheur puisqu'il se maria à Bagdad. Durant son séjour au Caire, il se rendit au petit village de Saqqarah où les habitants faisaient vivre leur famille grâce à l'exploitation des tombeaux. Après avoir fait annoncer qu'il était prêt à verser de l'argent pour une trouvaille intéressante, il élimina une cinquantaine de fellahs porteurs d'une idole ou prometteurs d'un site alléchant et accepta de suivre l'un

d'entre eux qui lui proposait une très belle momie. Parvenu sur le lieu de la découverte, il fut mis en présence, en effet, d'un corps datant de l'époque ptolémaïque pourvu d'un masque, d'un collier, d'une médaille d'or et de bien d'autres ornements. Devant la modicité de la somme demandée, trois piastres, il proposa d'acheter une autre momie. Sans hésitation, ou lui sortit de la réserve un autre corps parfaitement conservé ainsi que celui d'une jeune fille qu'il ne trouva pas en assez bon état pour figurer dans une collection : il le brisa alors en menus fragments afin, dit-il, « de juger du mélange des os avec le bitume » et d'y chercher, mais en vain, des amulettes.

Jean Coppin se rendit deux fois en Égypte, de 1638 à 1646. Capitaine-lieutenant de cavalerie, c'est à la mode militaire qu'il s'installa près de Saqqarah, sur une petite éminence ; il fit monter le drapeau français et résolut, avec plusieurs de ses camarades, de prendre des tours de garde. Déjà Pietro della Valle avait sollicité des Turcs une escorte militaire. Ces témoignages en disent long sur l'âpreté avec laquelle les habitants avaient coutume de défendre leurs momies providentielles. Balthazar de Montconys écrivit, en 1646, à un de ses amis, qu'il allait rapporter l'une des « plus belles momies que l'on ait vues en France, toute peinte et dorée ». La spoliation se poursuivait à un rythme accéléré et nous verrons plus tard qu'en ce qui concerne les momies, elle avait aussi un autre motif que l'ornement des cabinets de curiosités.

Aux environs des années 1600 siégeait, au Parlement d'Aix-en-Provence, un conseiller du nom de Nicolas Claude Fabri de Peiresc. Cet étrange personnage ne se mêlait-il pas de tout connaître sur tout. D'une curiosité universelle, il prolongeait, par ses recherches et son érudition, l'homme de la Renaissance. Sans quitter Aix, il se tenait au courant des événements de l'étranger et entretenait des relations épistolaires avec des érudits de l'Europe entière et des pays voisins du Bassin méditerranéen. Il se faisait expédier des livres qu'il recopiait souvent (sa bibliothèque ne contenait pas moins de cinq mille volumes) et organisait, à grands frais, un cabinet de curiosités. Un jour, vers 1630, parmi tant d'objets étranges, un de ses correspondants lui expédia d'Égypte deux momies qui furent l'ornement de sa collection. L'une d'elles servira de modèle à Rubens pour un dessin.

Toutefois, cet amateur ne pouvait rivaliser avec les grands : le cardinal de Richelieu, Mazarin, le chancelier

Séguier, Colbert, par le truchement de leurs représentants diplomatiques et plus spécialement des consuls en Égypte, encouragèrent des missions archéologiques. Ce n'était pas la recherche organisée, consciencieuse et désintéressée à laquelle se livrent les archéologues contemporains ; cependant les ordres de fouilles stipulaient déjà qu'on devait fournir une description minutieuse des découvertes. La quête des trésors n'était cependant pas oubliée. Lucas, chargé de mission par Louis XIV en 1714, pouvait lire dans ses instructions : « il y a ordre de faire ouvrir une petite (pyramide)... On pourrait trouver quelque chose de précieux puisque, dans des simples sépultures, on trouve quelquefois des idoles et d'autres curiosités dignes d'être mises dans les Cabinets de nos roys ».

D'ailleurs, le surintendant Fouquet possédait deux magnifiques sarcophages qui, après être passés par divers propriétaires, furent acquis par le Musée du Louvre. La Fontaine, attendant d'être introduit dans le cabinet du ministre, put les voir et en a laissé une description dans un de ses poèmes, les attribuant par erreur à Chephren et Chéops, les bâtisseurs des grandes pyramides :

Si je vois qu'on vous entretienne
J'attendrait fort paisiblement
En ce superbe appartement
Où l'on a fait, d'étrange terre,
Depuis peu venir à grand-erre
[Non sans travail et quelques frais]
Des rois Cephrim et Kiopès
Le cercueil, la tombe ou la bière ;
Pour les rois, ils sont en poussière ;
C'est là que j'en voulais venir.

Cependant, à la fin du XVII[e] siècle, Benoît de Maillet, consul de France au Caire, loin de tout esprit de lucre, fit démailloter une momie. Se penchant sur les bandelettes, il remarqua alors, avec beaucoup de finesse, au-dessous des caractères hiéroglyphiques habituellement rencontrés, une seconde ligne inscrite en caractères différents : peut-être s'agissait-il d'un texte démotique ou copte. Le ministre Ponchartrain lui-même fut alerté et déclara, par une lettre du 16 septembre 1698, tout l'intérêt qu'il portait à cette découverte. Il n'en fallut pas moins attendre près de cent

vingt-cinq ans pour que Champollion fit part à l'Académie des principes de l'écriture égyptienne.

Au cœur de la montagne occidentale qui domine Thèbes, s'enfonce la fameuse Vallée des Rois, le Biban el Molouk, où les pharaons du Nouvel Empire firent creuser leurs hypogées. En 1743, un voyageur anglais, Richard Pocoke s'y hasarda. Alors que Strabon connaissait la présence de quarante tombes en cet endroit, Pocoke n'en mentionna que quatorze et dressa le plan de certaines d'entre elles, celles qui n'avaient pas été obstruées par des éboulis. Son incursion dans cette contrée déshéritée fut assez rapide mais témoigna d'un certain courage. En effet, six ans auparavant, un de ses compatriotes. Norden, n'osa pas s'engager si avant et s'arrêta au Ramesseum : dans les grottes creusées dans les collines avoisinantes, des hordes de bandits, solidement installés, tenaient en respect la région. Bruce, en 1769, eut l'occasion de rencontrer ces hors-la-loi. Le gouverneur avait bien essayé de les déloger en remplissant leurs cavernes de broussailles sèches et en y mettant le feu. Rien n'y faisait : pour quelques tués, il en réapparaissait d'autres, plus audacieux. Revenant du tombeau de Ramsès III, dans le crépuscule, Bruce, que ses guides effrayés avaient abandonné, fut attaqué à coups de pierre et ne dut son salut qu'à la fuite, jurant de ne plus revenir dans cette région inhospitalière.

Bonaparte, les savants et les momies

De la grande expédition que Bonaparte entreprit en Égypte, première étape du rêve d'un empire oriental, il ne reste, sur le plan militaire, que le souvenir de la flotte coulée par Nelson à Aboukir, du retour prématuré du général en chef, de l'assassinat de Kléber et de l'expulsion finale des Français. Le mérite de Bonaparte fut de s'être entouré d'hommes de science car c'est à partir de cette désastreuse aventure que commença vraiment l'Égyptologie. La Commission des Sciences et des Arts désigna cent soixante-sept hommes de science pour participer à l'entreprise, géographes, historiens, naturalistes, archéologues... Leurs rapports avec les représentants de l'armée étaient des plus tendus et ceux-ci acceptaient mal les rémunérations versées aux chercheurs et les sommes allouées pour leurs travaux dont ils ne comprenaient pas la portée. Dans les moments critiques des combats,

un mot d'ordre réjouissait les militaires : « En garde contre les Mameluks, formez le carré ! Les ânes et les savants au milieu ! » Ces mêmes savants qui savaient pourtant prendre les armes quand il le fallait et qui laissèrent, en quatre ans de campagne, de juin 1798 à septembre 1802, trente-quatre des leurs sur le sol égyptien.

Précédées par Vivant Denon, deux commissions, dirigées, l'une par Costaz, l'autre par Fourier, parcoururent l'Égypte du Sud au Nord, d'Assouan au Caire pendant tout un été, y amassant une foule de notes, une énorme quantité de croquis, de plans, de dessins, accumulant des collections archéologiques et scientifiques. La monumentale *Description de l'Égypte* fruit de ces travaux, ne compte pas moins de neuf tomes de texte et quatorze énormes volumes de planches in-folio.

Dans la Vallée des Rois, on ne distinguait plus à ce moment que l'entrée de onze tombeaux et, plus à l'Ouest, celui d'Aménophis III. Jomard, membre de l'expédition, fait de son exploration des hypogées thébains, un récit terrifiant. Les caveaux sont tous entièrement bouleversés ; on marche sur les momies amoncelées sur le sol et on les sent craquer sous le poids du corps ; on a parfois du mal à retirer le pied empêtré dans les ossements et les bandelettes. On peut être obligé de ramper sur le ventre, la bougie à la main, au milieu de ces corps éminemment combustibles. Cette promenade macabre est entrecoupée par le sifflement du vol des chauve-souris qui frôlent les visiteurs ; le battement de leurs ailes remue un air chaud, lourd, humide, empuanti par l'odeur fétide de leurs excréments accumulés depuis des siècles ; les bougies menacent de s'éteindre. La chaleur est suffocante : il fait de 22 à 25° dans ces souterrains. On peut vérifier, au moins sur un point, l'exactitude des dires de Jomard : si le touriste contemporain peut se promener tranquillement dans les tombes royales dont les couloirs ont été nettoyés et les chauve-souris chassées, la température n'a pas changé. En 1924, Lucas, effectuant des mesures thermiques et hygrométriques a fait les mêmes constatations : la température la plus élevée est celle du fond de la tombe d'Aménophis II, à 29° ; la tombe la plus humide est celle de Thoutmosis IV. Jomard échappa encore à bien d'autres dangers : dans une tombe le quart d'un pilier s'écroule tandis qu'il le dessinait et rase sa tête ; dans une autre, un incendie qu'il a malencon-

treusement allumé avec sa torche l'oblige à quitter précipitamment le puits.

Mais c'est dans l'hypogée d'Aménophis III que deux de ses compagnons connurent leur plus grande frayeur. Munis chacun d'une bougie, ils s'avancent dans une galerie. A une certaine distance de l'entrée, un puits profond de dix mètres, barre presque toute la largeur du couloir ; ils ne peuvent le franchir qu'en s'asseyant sur le bord et en s'avançant sur leurs mains. Ce n'étaient que les prémices d'une périlleuse exploration ; ils doivent en franchir ainsi plusieurs au hasard des détours du chemin quand, par malheur, une chauve-souris souffle les deux bougies d'un battement d'ailes. Plongés dans l'obscurité, n'ayant qu'une très vague conscience du trajet parcouru, il leur faut retrouver leur chemin en évitant le danger mortel des puits. Se tenant par la main, palpant les murs, marchant avec précaution, tâtant le sol du bout du pied à chaque instant, ils progressent lentement quand, après une centaine de pas, ils perdent le contact des parois. Arrivés à un carrefour, il leur faut prendre une décision : ils s'engagent dans la voie de droite, évitent les puits et aperçoivent enfin, au bout de la grande entrée de l'hypogée, la faible lueur du jour annonciatrice du salut.

Dans l'inventaire après décès de l'Impératrice Joséphine à Malmaison figuraient, bien entendu, des souvenirs d'Égypte, sans doute rapportés par Bonaparte : dispersés au vent des adjudications, leur trace a été perdue. Parmi les neuf objets signalés, on pouvait voir « deux momies d'Égypte contenues chacune dans une caisse de bois de noyer de cinq pieds et demi ; une tête de momie de femme ; trois momies d'ibis enfermées dans des vases de terre ».

Pillages éhontés et fouilles méthodiques

Les découvertes françaises, les publications du *Voyage* de Vivant Denon et de la *Description de l'Égypte* suscitèrent de nombreuses vocations d'archéologues et, surtout, excitèrent beaucoup d'appétits commerciaux.

Mehemet Ali, qui s'était emparé du pouvoir, établit des relations commerciales avec l'Occident où il exporta de grandes quantités de céréales : les sommes considérables qu'il en retira lui permirent de développer son armée. Ce faisant, il ouvrait largement aux Européens les portes de son pays et

accordait, à qui le demandait, un firman, permission de fouiller sans contrôle. Il en résulta des abus et un véritable pillage des trésors de l'Égypte. On ne dira jamais assez combien d'œuvres d'art furent sacrifiées, combien de parois peintes furent effondrées pour en dérober la parcelle convoitée, combien de jalons de l'histoire égyptienne furent à jamais détruits.

Jean-Baptiste Belzoni fut assurément la figure la plus pittoresque du début de ce XIXe siècle. Né à Padoue en 1778 d'une respectable famille romaine, il se signala d'emblée par son non-conformisme : orienté d'abord vers la prêtrise, il échoua en Angleterre dans un cirque où sa taille gigantesque et sa force peu commune l'avaient conduit à jouer les hercules de foire. Ingénieur, en outre, ou se prétendant tel, il construisit une roue hydraulique qui devait remplacer le travail de quatre indigènes. Il essaya de la proposer aux Égyptiens, mais fut éconduit. C'est alors que, en 1815, il rencontra le consul britannique Salt pour qui il exécuta diverses fouilles. Ayons une pensée reconnaissante pour Belzoni car la collection Salt, riche de quatre mille objets, fut léguée au Musée du Louvre ! Puis Belzoni continua de fouiller pour son propre compte et sa plus heureuse découverte fut celle de la tombe de Séthi Ier en 1817. La momie du roi avait disparu mais il restait le magnifique sarcophage en albâtre transparent qu'il rapporta et exhiba à Londres. Le succès de l'exposition londonnienne de 1810 fut tel qu'il la répéta à Paris.

Le 27 septembre 1822 est une date mémorable pour les égyptologues : le modeste Champollion offrait, en effet, rue Mazarine, à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, son inoubliable opuscule, *Lettre à Monsieur Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques*, qui fut suivi un an plus tard de son *Précis du système hiéroglyphique*. Cette lettre fit sensation dans les milieux cultivés mais, ce même jour, sous les fenêtres de l'Institut, passait un train de péniches transportant les collections du bateleur Belzoni qui allaient faire courir tout Paris. Il installa son matériel boulevard des Italiens : rien n'y manquait, ni les momies, ni le sarcophage ni de nombreux objets de nature à piquer la curiosité du public ; le tout était présenté dans une reconstitution des salles principales du tombeau de Séthi Ier, copie à laquelle deux artistes italiens avaient travaillé durant vingt-sept mois. La découverte de la tombe de Toutankhamon, cent ans plus tard, ne fit pas plus de bruit.

Passalacqua, maquignon triestin en déconfiture, vit là un

moyen de faire rapidement fortune. Il se lança, lui aussi, dans le commerce des antiquités et, à l'instar de Belzoni, après avoir écumé la région thébaine, il rapporta à Paris une cargaison d'objets et de momies qu'il exposa, en 1826, au 52, passage Vivienne. L'affaire fut bonne et l'événement dut alimenter bien des conversations car Balzac lui-même y fit allusion dans *La Maison Nucingen :* « Malvina ne possède rien... Noire, grande, mince, sèche, elle ressemble à une momie échappée de chez Passalacqua qui court à pied dans Paris. » Malgré la qualité des objets, le gouvernement français refusa les quatre cent mille francs demandés pour leur acquisition et c'est Frédéric Guillaume IV qui les obtint pour le quart de leur valeur en ayant simplement promu Passalacqua, libéralité peu coûteuse, à la fonction de Conservateur des Antiquités égyptiennes à Berlin.

Champollion, parcourant l'Égypte de 1828 à 1829, fit un séjour dans la Vallée des Rois (cf. p. 22) et n'hésita pas à établir son campement dans la tombe de Ramsès IV. Il ne recherchait pas les momies ; il était là pour déchiffrer les textes, copier les inscriptions, les comparer d'une tombe à l'autre. Les hypogées, dénommés jusqu'alors en fonction de certaines particularités de leur décor, tombe des harpistes, tombe de la métempsycose..., reçurent, grâce à lui, leurs attributions réelles. Épouvanté par les dégâts que commettaient les marchands et collectionneurs, il réclama, mais en vain, la création d'un service de protection des antiquités.

La Prusse, dont le Musée égyptien égalait maintenant ceux de Paris, de Londres et de Turin, envoya, de 1842 à 1845, une mission dirigée par Richard Lepsius. Ce n'était toujours pas la recherche archéologique respectueuse que nous connaissons de nos jours et de nombreux monuments furent encore ravagés.

Il fallut attendre que Mariette obtint de Saïd Pacha, en 1858, le titre de « mamoum » des antiquités pour que fut créé le Service des Antiquités de l'Égypte qui soumit enfin les fouilles à un contrôle sérieux. La grande aventure de la vie de Mariette fut sa découverte du Serapeum de Memphis, la sépulture des taureaux sacrés : nous aurons l'occasion d'y revenir à propos des momies animales.

Maspéro, un des très grands noms de l'égyptologie, succéda à Mariette à la tête du Service des Antiquités. Sa découverte des momies royales de la XVIII[e] Dynastie, connue sous le nom de « Première trouvaille de Deir-el-Bahari » mérite

1. La Nécropole thébaine. Guide Bleu Egypte.

d'être contée par le menu. Elle surpasse, en importance historique, la découverte de la tombe de Toutankhamon. On savait que les tombeaux de la Vallée des Rois avaient été pillés et ne renfermaient plus les momies des pharaons mais on pouvait se demander si les corps avaient été systématiquement détruits.

En 1875 apparurent, sur le marché, quelques statuettes d'émail bleu, portant, en cartouche, un prénom : Kheperkarê. Ce prénom ne pouvait avoir appartenu qu'à deux rois, Sesostris II, de la XII^e^ Dynastie, et Pinedjem, de la XXI^e^ Dynastie. C'est à ce dernier que, selon toute vraisemblance, Maspéro attribuait les objets. En 1876, le général anglais Campbell montrait à Maspéro le rituel hiératique du grand-prêtre d'Amon et roi Pinedjem qu'il avait acheté à Thèbes pour la somme de quatre cents livres. Un an plus tard, de Saulcy lui prêtait la photograhie d'un long papyrus, partagé depuis entre la France, l'Angleterre et la Bavière et qui avait appartenu à la reine Not-mit, mère de Herihor, deuxième souverain de la XXI^e^ Dynastie. Vers la même époque, des statuettes funéraires étaient proposées aux amateurs d'antiquités ; elles étaient inscrites cette fois au nom de Pinedjem. Il n'était plus possible d'attendre : on tenait la preuve d'une fouille clandestine qui, croyait-on, s'était attaquée à un ou plusieurs hypogées royaux de la XXI^e^ Dynastie.

Avec une grande patience, sans ménager son temps, Maspéro interrogea les acheteurs, les touristes à qui l'on avait pu proposer des objets sous le manteau. Cette enquête lui permit de découvrir les noms des vendeurs : deux Égyptiens, les deux frères, Ahmed et Mohamed Abd-er-Rassoul, de Cheikh abd el Gournah, petit village situé à mi-chemin entre le Ramesseum et le temple d'Hatchepsout, et un certain Moustapha Agha Ayat, vice-consul d'Angleterre, de Belgique et de Russie à Louxor. Il était impossible de traîner ce dernier devant les tribunaux car il était couvert par l'immunité diplomatique ; on fit donc pression sur les deux Arabes. Sur ordre de la police de Louxor, Ahmed fut amené entre deux gendarmes et son interrogatoire commença le 6 avril 1881 : on ne put jamais le faire avouer ; bien plus, de nombreux témoignages des gens de son village lui furent favorables, y compris ceux des maires et des notables. Devant tant de déclarations d'innocence et faute d'avoir même trouvé à son domicile le moindre objet compromettant, on dut le relâcher au bout d'un mois et demi d'emprisonnement. Cependant, le

doute était semé dans la famille Abd-er-Rassoul. Le vice-consul, pour prix de sa protection, raflait les antiquités de la région thébaine. Or, il était devenu clair qu'il ne pouvait étendre son immunité à ses associés ; Ahmed avait été incarcéré plus d'un mois ; Maspéro avait promis de reprendre l'affaire dans le courant de l'hiver. Fallait-il donc tout avouer à l'administration du Musée ? C'était l'opinion de Mohamed tandis qu'Ahmed pensait ne courir aucun risque en poursuivant sa fructueuse exploitation. Mais la discorde s'envenima encore entre les frères à propos du partage du trésor dont Ahmed, pour dédommagement des six semaines passées en prison, réclamait la plus grande part. Las des querelles et, sentant surtout le filet se resserrer, Mohamed, l'aîné, résolut de dévoiler le secret de famille. Sa révélation fut tellement stupéfiante qu'elle monta, de juridiction en juridiction, jusqu'au Khédive. Maspéro étant, à ce moment, retenu en Europe, on dépêcha sur les lieux Emile Brugsch, conservateur adjoint, qui y parvint le 6 juillet. Là, dans un cirque de la colline qui fait face au village de Cheikh abd el Gournah, à moins d'un kilomètre de la demeure de nos pillards, juste à côté du temple de Deir-el-Bahari, sur un gradin de la paroi à soixante mètres des terres cultivées, un puits avait été creusé. Profond de douze mètres, large de deux, il aboutit à un couloir étroit de 1,40 m de long sur 0,80 m de haut. Après un trajet de 7,40 m, ce couloir s'élargit, tourne brusquement vers le Nord et court ainsi sur soixante mètres pour déboucher dans une chambre irrégulière de quatre-vingts mètres de largeur.

A la lueur vacillante des bougies, Émile Brugsch et les membres de la commission qui l'accompagnaient découvrirent tout d'abord, près de l'entrée, un cercueil blanc et jaune au nom de Nibsni. S'avançant dans le petit couloir, ils purent alors lire les noms de Sekénenrê, roi de la XVII^e^ Dynastie, puis de la reine Tiouhator Honttoui, puis de Séthi I^er^. Les sarcophages étaient entourés d'une quantité d'objets, déposés pêle-mêle, qui obstruaient le chemin. Dans le grand corridor et la chambre, le désordre était indescriptible. Les savants durent avancer en rampant, éviter des canopes, des coffres, des statuettes, pour reconnaître les cercueils et momies des rois parmi les plus célèbres que l'Égypte ait connus : de la XVII^e^ Dynastie : Sékénenrê ; de la XVIII^e^ : Ahmosis, Aménophis I^er^, Thoutmosis I^er^, Thoutmosis III ; de la XIX^e^ : Ramsès I^er^, Séthi I^er^ et Ramsès II ; de la XX^e^ : Ramsès III et Ramsès X ; de la XXI^e^ : le fameux Pinedjem dont les objets avaient

mis Maspéro sur les traces des voleurs. Des membres de leurs familles leur tenaient compagnie : la reine Ahhotep, épouse de Sekénenrê, Siamon fils d'Ahmosis et sa mère Ahmosis-Nefertari, sœur et épouse d'Ahmosis dans son cercueil gigantesque et bien d'autres encore.

Pourquoi les énormes tombeaux vides dans la Vallée de Biban-el-Molouk et cet entassement misérable dans un étroit corridor de tant de personnages royaux ? Pour trouver la réponse à cette question, il faut savoir qu'à la fin du Nouvel Empire sévissaient des bandes organisées de pillards qu'aucun respect religieux et qu'aucune crainte ne retenaient de violer les sépultures, grandes ou petites, pour en dérober les trésors. Nous aurons l'occasion de reparler des tribulations de ces pharaons, déplacés de tombe en tombe jusqu'à leur ultime demeure dans cette humble cachette, car il s'agissait bien d'une cachette. Le site fut si bien choisi et le secret si soigneusement gardé que cette tombe collective, scellée vers la fin de la XXI[e] Dynastie, échappa aux convoitises des anciens Égyptiens, des voleurs arabes, et mêmes des archéologues jusqu'aux premiers larcins des Abd-er-Rassoul en 1875. Le sommeil de l'éternité n'avait duré, pour les pharaons, qu'un peu plus de deux mille huit cents ans. Dès lors, en quarante-huit heures, le tombeau fut entièrement vidé de ses occupants qui se retrouvèrent au Musée du Caire, mais ceci est une autre histoire.

Dix ans plus tard, le même Mohamed-abd-er-Rassoul, décidément doté d'un flair peu commun, indiquait à Grebaut, successeur de Maspéro à la tête du Service des Antiquités, une seconde cachette, peu éloignée du temple de la reine Hatchepsout : la « seconde trouvaille de Deir-el-Bahari ». Sous un dallage parfaitement dissimulé s'ouvrait un large puits, bloqué de pierraille, de briques, d'argiles et de sable, profond de onze mètres. Au fond du puits s'amorçait une galerie où un homme pouvait se tenir debout, longue de quatre-vingt-treize mètres sur laquelle se greffait un autre couloir plus court. Dans un véritable bric-à-brac de cercueils, de caisses, de vases, de fleurs et de fruits desséchés gisaient cent cinquante-trois momies dans leurs sarcophages, souvent entassées les unes sur les autres, parfois empilées sur deux rangs le long des parois. Les corps étaient ceux des ministres du culte d'Amon à partir de la XXII[e] Dynastie, prêtres et prêtresses, chanteuses, membres de leurs familles. Il fallut plusieurs mois pour vider

entièrement la cachette et, peut-être embarrassé par cette profusion de cadavres, le gouvernement égyptien en expédia une centaine dans des Musées aux quatre coins du monde.

Les directeurs se suivirent au Service des Antiquités. En 1848, le dernier en date, Victor Loret, mis sur une bonne piste par les fouilleurs clandestins, reprit les recherches dans la Vallée des Rois en un site jusque-là négligé et découvrit l'entrée d'un hypogée. Après avoir descendu puis gravi plusieurs volées de marches, franchi des couloirs et des chambres, il parvint dans une salle où, au milieu d'objets brisés, s'élevait un somptueux sarcophage de quartzite rouge. Dans celui-ci, un cercueil de bois : en ayant soulevé le couvercle, Loret eut la surprise de découvrir une momie intacte, celle d'Aménophis II, enguirlandée de feuillages et de fleurs, un petit bouquet de mimosa déposé sur sa poitrine. La salle du sarcophage était flanquée de quatre chambres plus étroites, deux à droite, deux à gauche. Dans la première pièce de droite, reposaient, à même le sol, sans bandelettes, une femme, un homme et un enfant, sans doute un prince à en juger par la coupe particulière de ses cheveux. Cependant Loret n'était pas au comble de l'étonnement ; il lui fallait explorer la dernière chambre de droite dont la porte murée avait été en partie attaquée par les coups de pioche des pilleurs. Il y avait là neuf cercueils de bois dont quatre avaient perdu leur couvercle : deux contenaient des momies anonymes mais les sept autres étaient ceux des pharaons qui manquaient dans la première cachette de Deir-el-Bahari : Thoutmosis IV et Aménophis III de la XVIII^e^ Dynastie ; Mineptah et Siptah de la XIX^e^ ; Setnakht, Ramsès IV et Ramsès V de la XX^e^. Certes la liste n'était pas complète mais la collection des rois s'étoffait.

Cinq ans après cette découverte, T.A. Davis entreprit des fouilles méthodiques dans la Vallée des Rois. Parmi les nombreuses découvertes qu'il y fit, la plus discutée fut celle de la tombe n° 55 : dans un sarcophage au nom de Meryet-Amon, fille d'Akhnaton, reposait une momie que l'on considéra un certain temps comme celle de la reine Tiy, épouse royale d'Aménophis III et mère d'Akhnaton. Puis on s'aperçut bien vite qu'il s'agissait de la momie d'un homme et l'on crut alors, sur la foi d'inscriptions mal interprétées, que l'on était en présence du pharaon hérétique lui-même. Enfin, des études médicales sérieuses ont permis de conclure qu'il était en réalité Semenkkharè, son neveu et gendre.

L'épisode le plus émouvant est celui de la recontre de Davis avec Youya et Touya, père et mère de Tiy. Dans une petite chambre creusée dans le roc, aux parois nues, on avait déposé les cercueils sur une simple couche de sable fin. Quelques meubles ornaient la pièce, parmi les plus beaux que l'on connaisse. La tombe avait été violée, les bijoux dérobés aux momies, mais le tout avait été fait avec un grand soin et la dorure des meubles avait même été respectée si bien que l'archéologue eut l'impression d'entrer dans une pièce intacte.

En 1912, Théodore Davis décida d'abandonner ses recherches dans la Vallée des Rois. Si certaines momies manquaient encore à l'appel, elle devaient avoir été détruites ; quant aux tombes royales, on les avait toutes retrouvées, visitées, décrites. Davis était même persuadé d'avoir découvert, en 1907, celle de Toutankhamon : c'était une chambre située près du tombeau d'Horemheb et qui contenait un coffre de bois orné de la figure du roi et de sa femme Ankhsenamon. Il n'y avait, nulle part, trace de corps et Davis en conclut simplement que la tombe avait été pillée. A cent mètres de là, une fosse qui n'atteignait pas deux mètres de long renfermait une douzaine de grands pots bourrés de matériel d'embaumement et scellés de bouchons frappés du cartouche royal. Nullement convaincu par les affirmations de Davis et, bien au contraire stimulé par ces trouvailles, Howard Carter entreprit d'ouvrir un nouveau chantier de fouilles dans la Vallée des Rois, près de la tombe de Ramsès VI, aidé en cela par un mécène passionné d'égyptologie, Lord Carnarvon. Pendant de longues années, les résultats furent médiocres. La concession que Lord Carnarvon avait obtenue en 1917, touchait à sa fin et il restait peu d'espoir de retrouver la tombe de Toutankhamon quand, un matin, après avoir abattu quelques ruines d'une maison privée de la XX^{e} Dynastie, les terrassiers mirent au jour une marche, amorce d'un escalier qui conduisait à un mur crépi où s'inscrivait, intact, le cachet du jeune roi. Le mur abattu, Carter s'engagea dans un couloir en pente douce, long de 7,50 m qui aboutissait à un autre mur portant les mêmes sceaux. Le 26 novembre 1922, Carter enleva une pierre de ce mur et glissa, dans l'ouverture, une torche électrique. « Pouvez-vous voir quelque chose ? » demanda Lord Carnarvon. Il fallut à Carter quelques instants pour se remettre de sa stupeur avant que l'émotion ne lui

permît de répondre que cette seule phrase banale : « Oui, des choses merveilleuses. » Une dizaine d'années fut nécessaire à des équipes de chercheurs pour faire l'inventaire des quelque deux mille objets que l'on retira de la sépulture, parmi les plus beaux que l'art égyptien nous ait laissés. Quatre chambres étaient remplies de mobilier, de vases, de bijoux, d'étoffes, de statues. Dans la chambre funéraire, quatre chapelles en bois doré, emboîtées les unes dans les autres protégeaient les sarcophages. Dans une cuve de quartzite jaune reposaient un premier cercueil puis un second en forme de momie sculptée aux traits du roi, recouverts de feuilles d'or et incrustés de pierres semi précieuses et de pâtes de verre. Tout ceci n'était rien encore en regard du troisième cercueil en or massif, qui reproduisait aussi le visage de Toutankhamon, les bras croisés sur la poitrine, les mains tenant les deux sceptres de l'autorité. Il pesait onze cents kilogrammes. A l'intérieur reposait la momie, très noircie et surchargée de bijoux et d'amulettes en or. Une fois débandelettée, elle apparut en assez bon état de conservation et l'on put fixer l'âge du décès à vingt-six ans environ.

Dans le Delta, Tanis serait reconstruite sur les ruines d'Avaris, l'ancienne capitale des Hyksos : ainsi en avaient décidé les rois de la XXI^e^ Dynastie. Très attachés à cette ville, ils y avaient fait construire leur tombeau dont les générations suivantes avaient rasé la superstructure ; des constructions privées avaient alors été élevées sur leur emplacement. Les galeries demeuraient cependant puisqu'en 1939 un heureux coup de pioche permit à Montet de découvrir cet ensemble funéraire. La première tombe appartenait à Osorkon II, de la XXII^e^ Dynastie, dont l'énorme sarcophage, taillé dans une statue colossale de Ramsès II, contenait encore la momie ; dans les trois chambres de calcaire adjacentes avaient été inhumés le prince Hornekht, fils d'Osorkon II, mort très jeune, Takelot II, fils et successeur d'Osorkon et un inconnu que l'on suppose être Sheshonq III. L'état de conservation des corps n'était pas fameux : Takelot et Sheshonq étaient réduits à l'état de squelettes. De plus, tous les sarcophages avaient été visités par les voleurs.

Poursuivant ses recherches jusqu'au mois de mai 1940, Montet découvrit, dans une paroi de la chambre de Sheshonq III, deux portes murées, parfaitement dissimulées aux regards par une couche d'enduit recouverte de peintures.

Les portes donnaient dans deux caveaux. Le premier contenait un grand sarcophage de granit rose sur les parois duquel était répété à profusion le nom de Psousennès I^er^, de la XXI^e^ Dynastie. En fait, ce pharaon s'était approprié un monument qui ne lui appartenait pas en faisant marteler le nom de son premier possesseur en tous les endroits où il était gravé et avait fait inscrire sa propre titulature ; mais l'artisan chargé de ce travail avait omis d'effacer un cartouche, ce qui nous permet de dire que la cuve avait en fait été creusée pour Meneptah, le successeur de Ramsès II. De telles appropriations n'étaient pas rares et l'on invoque, pour les excuser, la pauvreté relative des rois en cette période troublée. Le second caveau renfermait aussi un sarcophage en argent contenant la momie d'Aménémope, successeur de Psousennès I^er^, littéralement couverte de bijoux. Il s'agissait encore d'un réemploi car, sur le petit côté du sarcophage avait été oublié le nom de Moutnejem, la mère de Psousennès ; enterrée près de son fils, elle avait été délogée au profit d'Aménémope.

Cette accumulation de personnages royaux dans la cachette de Tanis prouve que, dans le Delta également, les momies des pharaons étaient la proie des pillards et qu'elles avaient erré de sépulture en sépulture avant de finir dans cette tombe commune.